

AZGAOU Houria
Rue Merode 119/003
1060 Saint-Gilles

Madame est âgée de 50 ans, elle est mariée avec Mr Raouassy Alhassan âgé de 87 ans.
Le couple a trois enfants qui vivent encore avec eux ; ils sont âgés de 22, 18 et 15 ans.
Ils vont tous les trois à l'école, et ils pratiquent des sports après l'école.

Il y a deux enfants hors ménage, ils sont mariés.

Monsieur perçoit une pension de retraite et les allocations familiales.

Le 07/09/24, Madame était dans sa cuisine et préparait le repas.
La casserole à pression a explosé.

Mme s'est présentée aux urgences de l'hôpital militaire le 12/09/24 accompagnée de sa fille.
Elle avait des douleurs importantes.

Mme a été blessée au visage, cou, thorax, bras gauche, seins.

Mme a des frais pharmaceutiques plus importants et notamment pour l'achat des pommades.
Elle paye 24,04 € pour deux tubes de pommade, elle va 10 jours avec les tubes.

Elle a aussi des frais de transports pour venir à la consultation des brûlés, la mutuelle Solidaris ne rembourse pas.

Mme vient encore à la consultation des brûlés pour le suivi médical.

Elle va recevoir un gilet compressif, elle a des douleurs à la poitrine ; elle ne dort pas bien et elle ne sait pas comment se positionner dans son lit.

La famille dispose de ressources modestes, la pension du papa et les allocations familiales.

Madame demande une aide financière pour payer ses crèmes.

Valérie Delpierre

Assistante sociale BU